LYCÉE CONDORCET
LENS

POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS LA SECONDE

Votre enfant est actuellement en classe de seconde générale et technologique et vous allez devoir formuler des vœux de poursuite d'études au cours de l'année scolaire. Nous entrons dans la phase provisoire de l'orientation pour les élèves scolarisés en 2nde, vous allez donc émettre des intentions d'orientation pour le conseil de classe du 2ème trimestre.

Les intentions d'orientation doivent être saisies sur le Service en Ligne Orientation (SLO) par l'un des responsables légaux. L'autre représentant sera informé par courriel ou en consultant le service en ligne. Vous devez utiliser le même identifiant et mot de passe que vous avez utilisé l'an dernier pour l'orientation en 3ème. En cas de problème de connexion, vous pouvez nous contacter.

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail Scolarité Services, ou en tapant Educonnect sur le moteur de recherche, seul le responsable légal peut saisir.

Attention, **la date de fin de saisie est fixée au 1er mars 2026**, cette date étant le dernier jour des vacances, nous vous conseillons de vous connecter sur SLO, **pour vérifier votre connexion, avant le 13 février 2026**. **Les intentions d'orientation seront modifiables jusqu'au 1er mars 2026.**

En phase provisoire, trois voies sont possibles :

- la voie générale : vous devez choisir 4 enseignements de spécialité, voire un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans notre lycée.

- la voie technologique : les 8 séries technologiques sont proposées.

- la voie professionnelle est accessible à votre demande et après dialogue avec l'équipe éducative. Un stage passerelle peut être organisé pour faciliter l'admission et la réussite en 1ère professionnelle, il est donc important d'indiquer l'intitulé de la 1ère professionnelle ainsi que l'établissement demandé.

Le conseil de classe émettra un avis sur chaque intention. Après le conseil de classe, les responsables légaux devront se connecter sur le Service en Ligne Orientation pour prendre connaissance de l'avis en cochant la case. Cette étape est obligatoire pour passer à la phase définitive au 3ème trimestre.

À noter dans les agendas :

- **jeudi 29 janvier 2026 matin, des tables rondes orientation** seront organisées au lycée pour les élèves selon leur choix (réponse au sondage), voir EDT de l'élève.

- lundi 9 février 2026 à 18h au restaurant scolaire, le lycée accueillera les responsables légaux pour une réunion d'informations sur l'orientation pour les élèves de 2nde.

Pour vous aider à préparer cette étape importante, vous trouverez en pièce jointe un document vous informant des procédures d'orientation sur l'année, à la fin de ce document vous pourrez trouver quelques liens informatiques qui vous apporteront déjà des réponses. Le CIO de Lens a mis en place un outil présentant les différentes voies et une aide à l'orientation via les centres d'intérêt : https://view.genial.ly/619f9301c0e0fa0d3f6272db/presentation-legt-ciolens

Nous restons à votre écoute autant que de besoin.

Cordialement,

M. DEVIENNE, Proviseur
Mme VOISIN, Proviseure-Adjointe